



COMPTE RENDU - REUNIONS DU 13 MAI 2019

Assemblée générale de l'association de gestion du CCV et réunion plénière du CCV

Présences des membres du CCV : Faouzi Bentara, Marie-Jo Doplihar, Jacques Gauthier, Anne-Marie Grandpré, Sylvie Guénaire, Mohamed Iksi, Jacques Lemasson, Nicole Pitiot, Anne-Marie Martin, Christine Mennuni, Rana Ramoelintalama, Gilles Sandt,

Présences invités : Manu Donati, Celia Didriche, Bénédicte Haye, Nathalie Henry, Bertrand Jacquot, Annie Lévy-Cyfermann

Et Johan Chanal, animateur

Excusés : Gulmay Atasoy ; Saïd Beldjebel ; Agnès Donzelle ; Odette El Hakimi ; Xavier Grandcolas

Ordre du jour :

- Point sur les procurations,
- Approbation du compte-rendu de l'AG du 7 juin 2018,
- Rapports moral, financier, d'activité
- Modifications des statuts et du règlement intérieur du CCV,
- Elections du nouveau bureau,
- Désignation des Conseillers qui représenteront le CCV au sein des instances de Pilotage évoqués dans le Contrat de Ville pour la saison 2019/2020,
- Questions diverses.

En l'absence des co-président et co-présidente de l'association de gestion du CCV, Johan, l'animateur de l'association Citoyens & Territoires, introduit la réunion, et passe aussitôt la main à Mohamed Iksi.

Mohamed IKSI présente donc le rapport moral (joint à ce compte rendu) en tant que membre actif, et cheville ouvrière du CCV. Il revient sur les points forts de l'année passée : l'octroi d'un local permanent partagé avec l'association vandopérienne Pont Sans Frontières ; beaucoup de temps et d'investissement de quelques membres au service du pouvoir d'agir des plus éloignés de la participation citoyenne et de la vie politique ; des projets riches pour 2019 (points contacts itinérants ; colloque...)

Jacques GAUTHIER, trésorier, présente le rapport financier (joint à ce compte rendu) : dépenses essentiellement liées à l'octroi du local et aux « points contacts itinérants » ; attention sur 2019 aux dépenses à mesurer au regard des moyens limités du CCV (pas de prévisionnel 2019)

Questions :

- Colloque : il sera organisé dans les locaux du Conseil Départemental en fin d'année
- Local place de Trèves : il est précisé qu'il ne coûtera rien au CCV (mise à disposition par le bailleur social, et prise en charge partagée avec la Municipalité)

Anne-Marie GRANDPRE présente le rapport d'activité (joint à ce compte rendu) : les questions essentielles portent sur l'actualisation des membres du CCV, sur une adaptation des statuts et du règlement intérieur, et sur les différentes échelles de groupes d'échanges, à savoir : réunions plénières et groupes thématiques (les groupes : communication-organisation ; accessibilité et relations avec les bailleurs ; rénovation urbaine ; culture ; relations intergénérationnelles).

Un point est fait en plus sur le site internet (merci à Saïd Beldjebel pour son implication sur cet aspect de la vie du CCV) ; et sur le Grand Débat auquel le CCV a contribué pour sa part.

Echanges avec les institutions présentes :

Les élus et techniciens de Vandoeuvre : font part de leur satisfaction à l'écoute de ces différents rapports. Ils expriment leur inquiétude quant à l'amoindrissement de la mobilisation des citoyens sur le CCV, même si le constat semble partagé par (presque) TOUS les conseils citoyens de France : comment remobiliser ?

Ils invitent le CCV à se mobiliser (mener des rencontres, déployer une écoute attentive, ...) autour des projets urbains en cours (démolitions immeubles, évolutions zone commerciale...) qui ont entraîné des réactions citoyennes importantes, voire des pétitions récemment. En effet, les membres du CCV peuvent (doivent) être relais entre habitants et institutions.

Ils rappellent que TOUS les membres du CCV peuvent participer à des réunions institutionnelles (Mairie, Métropole...), et peuvent solliciter des rencontres avec les élus et/ou les équipes de la Ville.

Ils remercient les membres du CCV de leur implication, d'autant plus au regard de la complexité du contexte, de la politique de la ville et des politiques publiques globalement. Ils soulignent que le CCV est systématiquement présent (au moins un membre du CCV) dans diverses instances. Par exemple, la présence d'un membre du CCV lors du comité national d'engagement de l'ANRU a été particulièrement remarquée, et ce, très positivement, par le jury du jour.

Le représentant de l'Etat remercie aussi les membres du CCV. Il confirme que le CCV fonctionne, contrairement à d'autres ; qu'il est identifié comme un conseil citoyen qui répond aux attentes que les institutions peuvent se faire sur ce que doit être un conseil citoyen. Il voit d'un bon œil l'évolution des statuts, tout en invitant à prendre garde aux risques inhérents à ce type d'association (règles à bien définir en amont, risques de velléités individuelles inadéquates...). Les points contacts itinérants : très bonne idée, et intéressant à travailler, développer, expérimenter... Mr Jacquot est prêt à y participer « sur demande » pour appuyer la démarche, et propose les services de la DDCS pour toute demande de formation, d'intervention...

Les membres du CCV expriment leur volonté de réfléchir aux modalités et moyens de faire remonter les différents témoignages recueillis. Dans tous les cas, le CCV ne doit pas (nécessairement) chercher à traiter les questions individuelles, mais tenter de « faire du collectif »... Les membres ont conscience que le CCV n'est pas là pour créer de nouvelles activités, ou mener des projets tels qu'une autre association du quartier. Ils doivent y prêter attention, en particulier vis-à-vis de la modification des statuts du CCV. Les membres du CCV se satisfont du véritable soutien de la Municipalité en même temps que leur réelle indépendance. Ils soulignent que les citoyens entendus en diverses réunions sur différents quartiers de Vandoeuvre expriment généralement une certaine satisfaction à vivre à Vandoeuvre, et dans leur quartier.

Enfin, les échanges ont aussi porté sur l'évolution de la mixité à Vandoeuvre, recherchée par les édiles, mais rencontrant beaucoup d'obstacles de diverses natures (velléités personnelles, fermetures d'écoles...).

Les trois rapports sont adoptés à l'unanimité

Après une interruption (en-cas, partage du verre de l'amitié), la réunion reprend.

Il est procédé à la **désignation des nouveaux membres du bureau de l'association** :

Se déclarent volontaires pour les postes de :

co président / co-présidente : IKSI Mohamed (acteur local) et MARTIN Anne Marie (habitante)

Trésorier – RAMOELINTSALAMA Rama (habitant)

Co-Secrétaires – GRANDPRE Anne-Marie (actrice locale) et LEMASSON Jacques (acteur local)

Leur désignation est donc actée.

Comme convenu, s'ensuit alors un **travail sur les statuts de l'association du CCV et le règlement intérieur du CCV**, appelés à être modifiés en vue de gagner en simplicité, et, en quelque sorte, d'unifier le CCV et l'association. En effet, le fonctionnement du CCV et de son association de gestion laissait entrevoir un trop large fossé entre les ambitions de départ et la réalité quotidienne du CCV. L'idée de revoir les statuts et règlement intérieur du CCV a semblé constituer une piste intéressante pour essayer de mieux adapter ce fonctionnement aux dynamiques existantes.

Sont joints à ce compte rendu : les nouveaux statuts et le nouveau règlement intérieur, tous deux validés à l'unanimité par les membres présents

Sur la question de la **désignation des conseillers citoyens qui représenteront le CCV au sein des instances de pilotage du Contrat de Ville** pour la saison 2019/2020, il est décidé à l'unanimité de permettre à tous les membres qui le souhaitent de s'y rendre quand ils le souhaitent, sans restriction aucune.

Clôture des échanges

Fait à Vandoeuvre, le 22 mai 2019

Signature des deux co-présidents :

Mohamed IKSI

Anne-Marie MARTIN